

Juin 2017

SALLES-
ARBUISSONNAS-
EN-BEAUJOLAIS

LE MAG'



Magazine
d'informations
Municipales / n° 9

Mairie - « 75 Allée Victoire de Ruffey » - 69460 SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS
Tél : 04 74 67 53 38 / Fax : 04 74 60 51 42 - E-mail : mairie@salles-arbuissonnas.fr
Site Internet : <http://www.salles-arbuissonnas.fr>

LE MOT DU MAIRE

Nous voici déjà en été après un début d'année qui a passé très vite, pris dans le tourbillon de travaux attendus depuis longtemps, et dont on voit enfin la réalisation : l'aménagement du cimetière paysager de Salles, avec la pose de cavurnes, offrant quelques places supplémentaires (travaux terminés). La reconfiguration du Fond de Salles, pour améliorer l'entrée est du village, avec l'espace parking, le city stade pour les enfants et adolescents, la rénovation et agrandissement de la gare du tacot pour les boulistes et les associations communales. Les travaux devraient se terminer en juin – juillet. Tout ceci nécessite de nombreuses réunions pour un bon suivi des chantiers. Et déjà il faut réfléchir aux futurs travaux pour constituer des dossiers de demande de subventions. Je remercie toutes les associations qui animent et rythment la vie du village, et permettent à chacun de se divertir localement, pour ne citer que les dernières manifestations : foire aux fleurs, randonnée pédestre, fête de la musique ...

Je souhaite à tous un bon été ensoleillé, du repos bien mérité et de bonnes vacances.

TRAVAUX

Cimetière de Salles



Les travaux d'aménagement du cimetière paysager de Salles viennent de s'achever, avec la mise en place de 15 cavurnes.

La pelouse et les végétaux ne demandent plus qu'à pousser et un banc en pierre a été installé afin de rendre ce lieu de recueillement le plus agréable possible.

Travaux de la Gare, du city stade et du parking

Les chantiers ont commencé début Avril pour la rénovation de l'ancienne Gare et mi-Avril pour l'aménagement paysager avec le City Stade.

Pour l'ancienne Gare le gros œuvre maçonnerie est fait par l'Entreprise BOSGIRAUD, l'électricité BOUVIER, la plomberie SOCIETE CLIMATIC, la menuiserie MARMILLON, les peintures et plafond FAURIE, la serrurerie TEILLARD, la résine au sol AS RESINES, la charpente couverture MICOLIER, le carrelage faïence BERTHELIER et l'architecte Mme DUGEAI PERRAUD. Les travaux devraient se terminer fin Juillet pour les concours de boules du week-end de la vogue.



Pour l'aménagement paysager et le city stade c'est l'entreprise Calad' Jardins qui a la réalisation du chantier. Normalement ce chantier sera terminé fin Juin. Les plantations seront réalisées à l'automne pour favoriser une meilleure prise des végétaux. Nous sommes tous impatients de voir ce chantier terminé qui va rendre notre entrée de village sur la route de BLACERET bien plus belle.



VOIRIE

Crêt de Bussy : les travaux de voirie sont terminés depuis le 20 avril. L'enquête publique pour régulariser entre voie communale et terrain privé, est réalisée. Il ne reste à ce jour que la signature de l'acte notarié.



Curage des fossés : début mai, l'entreprise VERGNAIS est intervenue sur la commune durant 5 jours, pour curer les fossés. Espérons que les orages ne nous les remplissent pas trop vite !



Fauchage des accotements : l'Entreprise Thierry GOEFFRAY a procédé au fauchage des accotements du 11 au 15 mai. Comme les années précédentes, le travail a été bien réalisé et en temps voulu.

Travaux conduite d'eau : Depuis le mois d'avril, l'entreprise ALBERTAZZI mandatée par le Cabinet Merlin, procède au remplacement de la colonne d'eau (Ø200 mm), sur une longueur de 1700 m, Route du Zacharie, depuis le Pont du Ringuet jusqu'à la RD 19. Les travaux devraient se terminer fin juillet. Nous profiterons de leur présence pour changer des bornes incendie sur Arbuissonnas.



MATINÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le samedi 1^{er} avril a eu lieu comme chaque année, la matinée de l'environnement. 4 chasseurs motivés, 2 habitantes courageuses et 3 conseillères « découragées », ont fait le tour du village, accompagnés de la pluie durant 1h30. Dommage pour le peu d'implication des habitants. Des débris ont été encore trouvés cette année. Matinée reconduite l'an prochain en espérant une mobilisation plus importante de chacun pour sa commune.



FLEURISSEMENT

C'est reparti pour une saison fleurie. Thierry a complété les bacs de l'an dernier et nous avons remis en fleurs tous les bacs carrés. L'été sera chaud : merci à ceux qui veulent nous aider à abreuver régulièrement toutes ces petites fleurs.



FETE DES MÈRES

Sous un soleil radieux, les mamans ont été mises à l'honneur le 28 mai. Merci pour leur présence.



LE PRIEURÉ

Il se passe toujours quelque chose au musée !

De nouveaux horaires du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, gratuit le 1^{er} dimanche du mois. Fermeture annuelle de fin novembre au début mars.

Des visites commentées un jeudi par mois. Prochaines dates : 15 juin, 6 et 20 juillet, 24 août, 21 septembre, 19 octobre, et 9 novembre à 14h30 et 16h.

Des ateliers encadrés pour jeunes aventuriers entre 7 et 12 ans. Prochaines dates : le 13 juillet et le 1^{er} septembre sur le thème des bâtisseurs du moyen-âge et le 28 juillet et le 11 août avec une mission : retrouver le trésor des chanoines caché pendant la Révolution française.

Une chasse au trésor en autonomie, en famille ou entre amis...en compagnie des chanoines ! Le 20 mai, à l'occasion de la nuit des musées.

Une exposition temporaire du 14 juin au 1^{er} octobre sur les Bâtisseurs du Moyen-Âge. Outils, panneaux, sculptures, gravures ainsi qu'une magnifique maquette *Playmobil* grand format animeront cette exposition pour permettre aux petits comme aux grands de découvrir la vie au temps des bâtisseurs.



La démonstration d'un tailleur de pierre lors des journées européennes du patrimoine le 16 et 17 septembre ainsi que la visite gratuite du site.

Pour plus de renseignements : musee.leprieure@agglo-villefranche ou 04 74 07 31 94 / 04 74 03 98 63

FETE DE LA MUSIQUE

Grand succès encore pour cette 4^{ème} édition de la fête de la musique organisée par le Conseil Municipal.

La fête a débuté avec la présence incontournable de la chorale de l'école dirigée par Christèle Benoiel. Leur chanson "jazzie" entre autre a été formidable. Le groupe country de l'UDJ mené par Nathalie Maire a fait danser le public dans la joie et la bonne humeur.

Saphyr, l'orchestre de l'EMI mené d'une main de maître par Christine Pastor nous a présenté un répertoire riche grâce à un choix de musique très moderne.



La belle Océane nous a encore régalié avec sa voix digne de 'The Voice'.

Les belles prestations de la Chorale Beaujolaise menée par Nathalie Lapalud et la fanfare festive de Corentin Renard ont été très appréciées du public.

Pour clore la fête un groupe de mamans et d'enfants du village se sont lancés à l'improviste au rythme de la zumba !

DECHETS MENAGERS

Erratum : Sur le calendrier de **collecte des déchets ménagers**, une erreur s'est glissée : la collecte aura bien lieu **le 1^{er} août et le 8 août**.

JEUNES SAPEURS POMPIERS

La section de Blacé – Jeunes Sapeurs Pompiers – recrute des jeunes entre 12 et 14 ans. Si vous êtes intéressé, contacter le Président : Monsieur Benoit LAGRANGE au 06.87.46.64.76



DECLARATION DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Tél : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la

déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).



ADRESSAGE DU COURRIER

Afin de faciliter la distribution du courrier et la livraison des colis, et suite à la mise en place des noms et numéros de rues, nous remercions les habitants de la commune de faire enregistrer leur nouvelle adresse auprès des différents organismes les concernant (banque, assurances, téléphone, électricité, eau ...)



QUELQUES DATES EN PLUS

28 juillet : Concours de pétanque de la classe en 7

29 et 30 juillet : Vogue de la classe en 8

31 juillet : concours de boules classe en 8

4 août : Concours de pétanque des Pompiers



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de CNI ne se font plus en mairie de Salles-Arbuissonnas, mais comme pour les passeports,

dans une mairie équipée du dispositif de recueil biométrique (Beaujeu, Belleville, Gleizé, Villefranche ...). Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr, puis prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix, laquelle vous indiquera les documents nécessaires à la constitution de votre dossier.



CARTE OÙRA

Depuis le 20 mars, les réseaux Cars du Rhône et Libellule s'équipent de la billettique sans contact avec la carte OÙRA. Cette nouvelle carte de transport personnelle remplace les titres "papiers" actuels. Elle peut être rechargée avec les titres souhaités: abonnements, carnets, titres combinés... pour circuler sur les réseaux Cars du Rhône et/ou Libellule. Tous les utilisateurs des réseaux partenaires, qu'ils soient voyageurs occasionnels ou réguliers, abonnés scolaires ou non, sont concernés par la carte OÙRA!

Plus d'infos sur :

www.carsdurhone.fr

www.buslibellule.com



INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél : 04.74.67.53.38

Fax : 04.74.60.51.42

Mail : mairie@salles-arbuissonnas.fr

Site : www.salles-arbuissonnas.fr

